

PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

L'information est une arme au service de la paix. Sa diffusion est un acte de résistance

Dénoncer ne suffit plus, il faut expliquer, informer, transmettre

Les médias occidentaux dans leurs larges majorité ont de tout temps accepté les versions de l'armée israélienne et fermant les oreilles aux autres sources

Les informations contenues dans ce journal sont obtenues par la lecture journalière des journaux en ligne Afp- ats - Ap - Reuters, Al-manar - Chine nouvelle (Chine)) CPI - IPC –Novosti- PNN- Wafa - Sana – Radio chine internationale - Al Manar - XINHUANET et Al-Oufok : Mouvement Démocratique Arabe

Journal de Palestine

Dossier

N° 383 du 29.08

Par M. Lemaire

Ps : Avant de vous lancer dans la lecture du journal, noter ceci:: Ne soyer pas surpris d'entendre Sharon & consort parler de résistants, en lieu & place de terroristes : j'ai programmé mon ordinateur dans ce sens.

2 Ps : L'ordinateur ne corrige pas lorsque je parle d'action terroriste des occupants.

Vous retrouverez ce journal

a) sur mes blog : <http://www.dhblogs.be/categories/International.html>

<http://www.lalibreblogs.be/categories/International.html>

b) sur le site : www.palestine-solidarite.org à cette adresse : http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm

c) sur le site de Robert Bibeau : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

Le signe # veut dire : important (à nos yeux)

Sommaire

1 Médias et Manipulation de l'opinion / Vidéos

1-1 Censure et sionisme - Vidéo :

1-2 La menace 'terroriste' : un instrument pour limiter nos libertés.

2 Les brèves

2-1 340 enfants souffrent dans les prisons de l'occupation israélienne.

2-2 Le président Abbas : 'nous n'ajournerons aucune question du statut final dans le processus de négociations avec Israël'.

2-3_Mahmoud Abbas se déclare opposer à l'implantation des réfugiés palestiniens au Liban.

3 Dossier

3-1 Point de vue de Azmi Bishara : Les Arabes et Obama.

3-2 Point de vue de Raymond Richa : Sarkozy délire.

4 Déclaration, **courrier des lecteurs** & témoignage

4 Bateau pour Gaza.(en 9 parties)

5 Analyse - **Géopolitique et stratégie**

5-1 Uri Avnery : Le sabot du diable.

5-2 L'Etat d'Israël, quelle légitimité ?

1 Médias et Manipulation de l'opinion / Vidéos

1-1 Censure et sionisme - Vidéo :

Une vidéo de la conférence de Richard Labévière qui devrait intéresser tout un chacun y compris les rédactions de journaux locaux dont certaines, pourtant, m'adressent ce type de message :

Veillez arrêter de nous envoyer une copie de tous vos mails dont 95 % ne concernent pas notre édition du Vauclose!

Peut-être que cette information se situera dans les 5%.

GP

<http://fr.youtube.com/watch?v=3osvZo8hL1U>

1-2 La menace 'terroriste' : un instrument pour limiter nos libertés.

Entretien avec le parlementaire Balthasar Glättli,

Les Services de Renseignements suisses se seraient-ils laissé influencer, comme leurs voisins, par ces puissances étrangères belliqueuses qui exagèrent la « menace islamique », pour entraîner d'autres Etats - qui n'ont jamais été confrontés à des attentats - à adopter des mesures « antiterroristes », à entrer dans leur guerre ; et à accorder aux services de renseignements des pouvoirs accrus, pour surveiller de manière plus intense et systématique les populations ?

28 août 2008

Après le scandale des « fiches » qui, en 1989 avait révélé que 900.000 personnes et organisations étaient surveillées par la police fédérale, ainsi que par les polices cantonales, assiste-t-on à un nouveau scandale de fichage ?

Alors même que la loi ne permet pas de surveiller des activités politiques, les Suisses découvrent aujourd'hui, avec stupeur, que tel journaliste, tel parlementaire, tel député, figurerait sur le fichier de gens surveillés par le Service de renseignement intérieur, alors qu'il n'a aucun titre à s'y trouver. Et que des sociétés privées participeraient à ces investigations illégales en violation des droits fondamentaux des citoyens.

Sept ans après les attentats de 2001, la guerre déclarée par les Etats-Unis au terrorisme a eu des conséquences désastreuses sur les droits fondamentaux des citoyens, en Suisse aussi.

L'extension du fichage des populations concerne désormais tous les pays prétendument démocratiques.

S'opposer à la guerre antimusulmane de l'axe Tel Aviv-Washington, suffit à faire de vous un suspect. Voir sa vie privée soumise à un contrôle, par des filatures, par la violation du secret du courrier électronique et du téléphone, est un sentiment qui rend la vie irrespirable. Nous pensons que ceux qui se voient ainsi humiliés, et savent identifier les « taupes », doivent le faire savoir, afin que cet édifice immonde s'écroule.

Le parlementaire zurichois, Balthasar Glättli, 36 ans, qui a récemment eu la désagréable surprise de découvrir qu'il était mis sous la surveillance d'agents secrets, évoque ici son histoire et appelle les gens à s'assurer qu'ils ne sont pas "fichés" eux aussi.

Silvia Cattori : *Comment en êtes-vous venu à découvrir que vous faisiez l'objet d'une surveillance de la part des services de renseignements helvétiques [1] ?*

Balthasar Glättli : Fin mars 2008, avec d'autres associations et personnes qui travaillent dans nos bureaux [2], nous avons eu la curiosité de savoir si nos noms figuraient sur l'ordinateur de la banque de données du Service d'Analyse et de Prévention ; autrement dit, si nous étions « fichés ». Nous avons décidé d'adresser une demande à M. Thür, le « *Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence* ».

Le 17 juillet 2008, nous avons reçu, en réponse, un petit résumé où M. Thür nous signifiait que notre association ne figurait pas dans le fichier mais que mon nom y figurait. C'est ainsi que j'ai découvert que j'étais « fiché » à titre personnel [3] et que l'inscription de mon nom, sur la banque des données de la Police fédérale, avait commencé en 2005 ; période où j'avais adressé à la ville de Zurich une demande d'autorisation à manifester en soutien au peuple palestinien. Je tiens à préciser qu'il n'y avait eu aucune violence lors de cette manifestation.

Silvia Cattori : *Était-ce une raison suffisante pour faire de vous un suspect et instaurer des mesures de surveillance policière à votre rencontre ?*

Balthasar Glättli : La loi fédérale instituant des « Mesures visant au maintien de la sûreté intérieure » (LMSI), dit clairement que personne ne peut être mis sous surveillance, ni être « fiché », à cause de son engagement politique [4]. Il n'y a qu'une exception qui autorise cette surveillance : lorsque des personnes se servent de l'exercice de leurs droits politiques pour dissimuler des actions extrémistes ou terroristes.

Silvia Cattori : *Si j'ai bien compris, votre activité, en défense des droits des Palestiniens, est à l'origine de cette surveillance secrète. Ce qui voudrait dire que la police fédérale considère que les personnes qui soutiennent la cause des Palestiniens sous occupation israélienne, sont assimilables à des « extrémistes » ?*

Balthasar Glättli : Sur la base des rares informations fournies, on ne peut que le conjecturer. Dans le cadre du contexte légal actuel, je n'ai rien reçu de précis qui me permette de savoir ce qui a été réellement inscrit sur ma « fiche » ; je n'ai reçu qu'un résumé succinct établi par le Préposé à la protection des données.

Silvia Cattori : *Ce fichage révèle que la police s'en prend à des gens pour délit d'opinion ! N'est-ce pas là une grande nouvelle ?*

Balthasar Glättli : Oui, c'est une grande nouvelle. Selon l'organisation « Droits fondamentaux » [5] je suis même la première personne à bénéficier d'une telle indication.

Silvia Cattori : *Toute personne qui veut savoir si elle est surveillée peut-elle déposer une demande ?*

Balthasar Glättli : Selon la loi fédérale LMSI, tout un chacun peut adresser une demande au Préposé fédéral pour savoir si son nom est inscrit dans la banque des données de la police fédérale. Il faut savoir que le Préposé fédéral ne peut consulter cette banque de données que lorsqu'une personne lui en adresse la demande. Dès qu'il introduit le nom d'une personne, il peut voir si elle est « fichée ». Et, si c'est le cas, il peut lire le contenu et savoir dans quelles circonstances la police a commencé à mettre cette personne sous surveillance.

Toutefois, la réponse du Préposé fédéral ne permet pas à la personne qui en a fait la demande de savoir si elle est « fichée ». Car il s'agit d'une « lettre standard » qui se limite à dire que le « Service d'analyse et de prévention » a agi conformément à la loi. Rien de plus.

Lors de cette vérification, le Préposé fédéral a le devoir d'examiner si les informations policières collectées l'ont été en conformité avec la loi. S'il découvre des erreurs, il doit demander à l'Office fédéral de les corriger. C'est ainsi que la procédure fonctionne depuis l'entrée en vigueur de la LMSI en juillet 1998.

Il y a néanmoins, dans cette loi, un paragraphe qui accorde une exception [6]. Cette exception concerne, par exemple, des gens qui, en cas de fichage incorrect, se verraient refuser des postes dans l'administration fédérale. Le Préposé fédéral peut, dans ce cas, à titre exceptionnel, fournir aux personnes qui en font la demande, un bref résumé qui leur permet de savoir s'ils sont fichés et, en cas d'erreurs, de les faire rectifier.. Bien que je ne me trouvais pas dans ce cas de figure, le Préposé fédéral, a choisi de me mettre au bénéfice de ce droit d'exception. C'est ce droit d'exception qui m'a permis de savoir que je faisais l'objet d'une surveillance depuis trois ans.

Silvia Cattori : *L'autorité administrative a donc fait là un choix significatif ! Devant un cas aussi problématique - la découverte que des agents secrets espionnaient un homme politique - le Préposé devait-il répondre à votre requête comme il l'a fait ? De façon à ce que cette affaire éclate au grand jour ?*

Balthasar Glättli : Le Préposé fédéral est une instance de contrôle indépendante de la police politique et de l'administration. Je pense que, dans ce cas, M. Thür a pleinement assumé son rôle de responsable. Il est l'avocat du peuple et non pas de l'administration. C'est la philosophie de ce poste qui le veut. Certes, une autre personne à sa place, n'aurait peut-être pas agi de la même façon.

Silvia Cattori : *L'article de loi, qui permet d'espionner des gens soupçonnés de « préparation ou exécution d'actes relevant du terrorisme », ne prête-t-il pas à ce genre d'abus ? Avez-vous le sentiment que le contrôle parlementaire et les commissions de gestion fonctionnent bien ?*

Balthasar Glättli : Le risque de tels abus existe ; il ne pourra pas être totalement empêché, aussi longtemps que l'on est dans cette situation de sûreté intérieure. Sans doute pourrait-on réduire sensiblement le risque d'abus si, premièrement, l'on rétablissait le droit d'accès direct aux fiches pour tous ; si deuxièmement, l'on donnait davantage de pouvoirs et de compétences à la commission parlementaire de contrôle ; si troisièmement, l'on accordait au Préposé fédéral à la protection des données davantage de personnel et un pouvoir de contrôle direct. Voilà trois exigences, clairement exprimées à l'époque, en réaction au « scandale des fiches », qui, malheureusement, ne sont toujours pas remplies à ce jour.

Silvia Cattori : *D'autres personnalités politiques ont également été mises sous surveillance [7]. Ces révélations suggèrent-elles que la Suisse est entrée dans un système de contrôle policier pire que celui qu'elle avait connu entre 1960 et 1990 ? Cela ne laisse-t-il pas supposer qu'il y a des dysfonctionnements à tous les étages ?*
Balthasar Glättli : Oui. Après « l'affaire des fiches » en 1990, qui avait révélé qu'il y avait une véritable police politique, non seulement au niveau fédéral, mais aussi au niveau cantonal - dans la ville de Zurich par exemple, il y a eu une enquête parlementaire sur l'activité de la police politique communale. Une Commission de gestion (CdG) locale a ensuite été chargée de contrôler les activités de la police fédérale et les données policières, en association avec une sous-commission.

Silvia Cattori : *La police fédérale disposerait actuellement de 110'000 fiches ?*

Balthasar Glättli : Ce chiffre n'est pas confirmé ; il pourrait s'avérer plus grand encore.

Silvia Cattori : *Que comptez-vous faire maintenant ?*

Balthasar Glättli : Je veux maintenant chercher à obtenir l'entier de ce qui a été collecté et inscrit sur ma fiche. Et je vais écrire à l'Office fédéral pour exiger que les informations collectées à mon sujet soient retirées de la banque de données.

Imaginez cette chose incroyable : on m'a mis sous surveillance ; donc je suis soupçonné d'avoir un lien avec le terrorisme, alors que je ne suis qu'un simple militant, un membre du parti écologique VERT, qui mène une action politique publique. Je suis donc un bon exemple pour démontrer que la police fédérale est en train de passer la limite ; que cette police n'accepte pas de se conformer aux règles clairement établies par la loi.

Silvia Cattori : *Allez-vous encourager les gens, dont l'opinion ou l'activité politique est susceptible d'intéresser la police, à connaître leur situation en matière de fichage ? Y a-t-il des forces politiques, des associations, avec lesquelles vous comptez agir pour exiger des autorités qu'elles mettent un terme aux activités illégales de cette police secrète ?*

Balthasar Glättli : Oui, notre association entend porter à la connaissance des gens cette affaire de fichage pour les encourager à savoir s'ils font l'objet d'une surveillance et s'assurer qu'ils ne sont pas fichés abusivement. Il est impératif que le plus de gens possible déposent leur demande auprès du Préposé fédéral, M. Thür, pour savoir s'ils sont fichés.

Nous sommes bien évidemment conscients qu'aujourd'hui, avec les archives électroniques, il est plus difficile de vérifier ce qui se passe que lors de la précédente « affaire des fiches ». C'est pourquoi, nous allons exiger du Conseil fédéral qu'il prenne toutes les précautions pour que la police politique ne puisse en rien modifier ou effacer le contenu des fiches. Il est impératif que toutes les informations collectées illégalement soient soustraites au « Service d'analyse et de prévention » et consignés dans les archives fédérales. Ceci pour s'assurer que ce service de police n'y ait plus du tout accès et ne puisse en aucun cas effacer les traces de toute cette activité illégale. D'après la loi, et l'ordonnance respective, les données et les dossiers devenus inutiles, ou destinés à être effacés, doivent être transmis aux archives de la Confédération [8]. Ceci de manière à ne plus permettre à la police de les modifier.

Nous demandons également, que toutes les fiches soient examinées et, qu'après un certain délai, elles puissent être accessibles, non seulement à ceux qui font des recherches scientifiques, mais aussi aux « fichés » eux-mêmes.

Silvia Cattori : *Qu'attendez-vous de la part des autorités locales et fédérales ?*

Balthasar Glättli : Je suis intervenu auprès de la sous-commission de contrôle de la ville Zurich, pour lui demander de vérifier ce qu'il y a dans les archives de la police communale à mon sujet. J'attends donc des autorités locales qu'elles interviennent et agissent de façon à obtenir que tout le monde ait la possibilité de consulter sa fiche.

J'espère vivement que nos démarches conduiront à un changement de la politique suivie jusqu'ici par Berne.

Pour l'instant, si j'en juge par les déclarations de M. Urs von Daeniken, chef de la Division principale du « Service d'analyse et de prévention », les choses ne vont pas dans la bonne direction. Au journaliste du Sonntag Blick qui lui demandait pourquoi on m'a mis sous surveillance, "fiché" pour le simple fait d'avoir demandé l'autorisation d'une manifestation pacifique, il a répondu : « *Il y a bien sûr des raisons pour que l'on ait constitué cette fiche* ». La presse locale a repris les affirmations de M. Daeniken qui maintiennent en substance, que ce ne sont pas les fiches le problème, que le vrai problème ce sont les moyens de contrôle limités qui entravent les services de police dans leur tâche de "protéger les Suisses du terrorisme".

Ce genre de propos, qui tendent à insinuer que de graves suspicions pèsent sur moi, que je serais assimilable à des « terroristes » ou des « extrémistes », sont intolérables. C'est pourquoi je ne vais pas en rester là. Je veux savoir tout ce qui s'est passé. Je veux savoir si la police locale a collecté des informations me concernant, dans d'autres circonstances que celles évoquées, mais qui n'apparaissent pas sur l'ordinateur de la police fédérale. Je veux savoir quel genre d'information la police de Zurich a transféré à la police fédérale durant trois années de surveillance et aussi combien de personnes sont concernées par ce fichage.

Je pars de l'hypothèse que, même si il n'y a pas de fichier ou d'informations stockées sur telle ou telle personne dans la banque de données fédérales, il se pourrait que, dans les Cantons, ou au niveau local, il y ait également des informations archivées. En effet, le processus de surveillance, de collecte et de fichage, est le fait de policiers cantonaux et – pour la ville de Zurich, ou de n'importe qu'elle localité, de policiers communaux. Ce sont donc les policiers locaux qui rédigent des rapports sur les gens surveillés et leurs activités ; ils transfèrent ensuite ces rapports à la police fédérale. C'est cette dernière qui décide si telle ou telle information sera stockée et conservée dans la banque de données fédérale.

Silvia Cattori : *Je vous remercie de nous avoir accordé cet entretien.*

Silvia Cattori

Sur l'érosion des libertés, voir :

« Jean-Claude Paye : Les populations sous surveillance », par Silvia Cattori, *silviacattori.net*, 15 février 2008
[1] Il s'agit du « *Service d'Analyse et de prévention* » (SAP). Ce service de renseignement fédéral a été vivement critiqué en 2006, quand les Suisses ont découvert qu'il avait fait surveiller par un agent secret le centre islamique de Genève, dirigé par M. Hani Ramadan, un intellectuel suisse] de confession musulmane. Les méthodes illégales du SAP, dans la surveillance de M. Ramadan, et les raisons de cette infiltration abusive, restent encore à éclaircir.

[2] M. Balthasar Glättli est Directeur de l'association « *Solidarité sans frontières* ». Il est membre du Parlement de la ville de Zurich, parti VERT.

[3] Voir la réponse du PFPDT à M. Glättli.

[4] L'article de loi qui règle les limites du fichage (état au 1er août 2008),
L'ensemble de la loi.

[5] Voir :

<http://www.droitsfondamentaux.ch/2008/aktuell23072008.shtml>

[6] L'Art. 18 règle le Droit d'être renseigné. Dans les cas de M. Glättli, le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) s'est basé sur le paragraphe 18.3 qui prévoit une réponse sommaire dans des cas exceptionnels (et non pas l'art 18.1 qui n'apprend rien au requérant).

[7] L'arrestation du journaliste de la *Wochen Zeitung* (WoZ) à Berne, lors d'une manifestation de protestation contre le Forum économique mondial (WEF) le 19 janvier 2008, par un agent secret qui avait suivi le journaliste les jours précédents, a permis de lever un coin du voile sur les activités réelles de la police fédérale. La découverte que six députés socialistes à Bâle étaient espionnés, agite depuis quelques mois les milieux politiques concernés.

[8] Voir l'Ordonnance sur le système de traitement des données relatives à la protection de l'Etat, article 20.

Source : [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca)

<http://mondialisation.ca/...>

2 Les brèves

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

2-1 340 enfants souffrent dans les prisons de l'occupation israélienne.

La communauté internationale donne une grande importance aux enfants. Les enfants restent l'avenir de toute société. Cependant, les occupants israéliens continuent à garder des centaines d'enfants palestiniens dans leurs prisons, en ne respectant aucune convention internationale.

Des chiffres

Plus de 3500 enfants palestiniens ont été enlevés par les Israéliens depuis le déclenchement de l'Intifada d'Al-Aqsa, dit l'association Waïd pour les captifs et les libérés. 340 dont sept filles d'entre eux sont encore détenus dans leurs prisons. Ils passent leur vie dans des conditions déplorables, c'est le moins qu'on puisse dire. A noter que 213 enfants sont déjà jugés, et 107 autres attendent toujours ce jugement. 10 enfants sont enfermés sous ce fameux régime de « Détenion administrative » qui veut dire : détention sans chef d'accusation, ni jugement !

Parmi ces enfants, 82 ont 15 ans et moins. Il y en a même un qui n'a que treize ans. Beaucoup d'autres enfants ont eu leur majorité dans les prisons. Leur nombre dépasse les 450 personnes. 99% des enfants arrêtés sont le sujet de toutes sortes de torture : frappes, sac sur la tête, position trop difficile à supporter (Chabah), dit un rapport publié par l'association Waïd.

Contre les lois

Le rapport de cette association juridique précise que le gouvernement israélien d'occupation réagit de façon discriminatoire vis-à-vis des enfants palestiniens. Il justifie ses jugements sur l'ordre 132 donné par le chef militaire israélien de la Cisjordanie. Cet ordre qualifie toute personne de moins de 16 ans comme un enfant, à l'encontre de la convention de l'enfant. Cette loi qualifie d'enfant toute personne dont l'âge ne dépasse 18 ans. Même dans la loi israélienne, tout individu dont l'âge ne dépasse les 18 ans est un enfant. Mais le gouvernement israélien ne l'applique, cette loi, qu'aux enfants israéliens. Y a-t-il une discrimination pire que celle-là ? Pire, les ordres militaires de l'occupation israélienne permettent la détention d'enfants de 12 ans seulement !

Quelles conditions !

Et dans les prisons, les enfants, comme les adultes d'ailleurs, souffrent de cette politique de négligence médicale. Eux aussi, ils n'ont que ce fameux cachet d'Akamol pour toutes sortes de mal.

Les enfants captifs sont entassés dans des cellules où il manque les conditions minimums d'une vie normale. Des cellules malpropres, avec beaucoup trop d'insectes... La nourriture y est insuffisante et de très mauvaise qualité. Sans parler du manque de jeu, nécessaire aux enfants. Sans parler également de l'éducation. En outre, ils les volent en leur imposant des amendes financières...

Témoignage

Un enfant de 17 ans, originaire de Bethléem, apporte son témoignage. Il avait été arrêté par les forces israéliennes d'occupation, il y a deux mois et demi de cela. La nuit, des soldats israéliens ont investi la maison familiale. Ils l'ont tiré de son lit pour lui bander les yeux et l'enchaîner. Dans la colonie sioniste de Maalih Adomim, il a reçu des coups. Il a même été frappé avec des bâtons, pour qu'il tombe par terre et qu'il y reste pour plusieurs heures.

Et comme si toute cette torture ne suffisait pas, les soldats l'ont torturé avec un spot qui a laissé des brûlures sur son visage. Puis ils ont lâché un chien sur lui. Et quand le petit s'était plaint d'avoir très mal à la jambe, un soldat israélien a pris le soin de lui frapper dessus. Et dans la foulée, les soldats ont obligé l'enfant à signer des papiers en hébreu, langue qu'il ne connaît pas. Et sur la route vers le camp militaire Al-Jabal, les soldats de l'occupation israélienne ont frappé de façon collective le petit dont les yeux étaient bandés. L'enfant est toujours enfermé dans le camp Atsion.

Les enfants otages !

L'association Waïd pour les captifs et les libérés a catégoriquement condamné les autorités israéliennes pour le fait de garder les enfants chez elles comme des otages. Ces autorités ne font que duper le Monde, en libérant de temps à autre quelques centaines de détenus dont la durée de leurs peines est sur le point de s'achever. Pourtant, elles laissent moisir dans leurs cellules des centaines et des centaines d'enfants, de malades, de femmes et de détenus dont la durée de la peine est longue.

L'association a appelé toutes les organisations des Nations Unies qui s'intéressent aux droits de l'enfant et aux droits de l'homme et toutes les organisations juridiques internationales à intervenir pour faire toutes les pressions nécessaires sur le gouvernement israélien d'occupation, pour qu'il respecte les droits de l'enfant et la quatrième convention de Genève.

Source : Centre Palestinien d'Information

<http://www.palestine-info.cc/fr/...>

http://www.palestine-solidarite.org/dossier.enfants_de_Palestine-cpi.250808.htm

2-2 Le président Abbas : 'nous n'ajournerons aucune question du statut final dans le processus de négociations avec Israël'.

Le président Mahmoud Abbas a affirmé aujourd'hui que 'nous n'ajournerons aucune question du statut final dans le processus de négociations avec Israël.'

Lors d'une conférence de presse conjointe avec le Ministre libanais des Affaires Etrangères Fawzi Saloukh à Beyrouth, le président a souligné: 'nous voulons un règlement qui traite de toutes les questions importantes: Jérusalem, les ressources d' eau, le dossier de prisonniers, les réfugiés, le tracé de frontières, la sécurité et les colonies. Nous allons poursuivre le processus de paix jusqu'à obtenir un règlement politique juste à notre cause légitime.'

'Nous insistons sur la libération du Golan, des fermes de Chebaa et des territoires palestiniens occupés, conformément à l'Initiative de paix Arabe,' a-t-il ajouté.

Le Ministre libanais des Affaires Etrangères a affirmé que son pays continuerait de soutenir le peuple palestinien dans sa lutte pour la liberté.

WAFA-

le 28 août 2008,

2-3_Mahmoud Abbas se déclare opposer à l'implantation des réfugiés palestiniens au Liban.

Mahmoud Abbas a souligné l'absence de litige entre les 2 pays et appelé au renforcement de l'autorité palestinienne sur l'intégralité du territoire du pays des cèdres suite notamment à l'unanimité des factions libanaises au sujet des armes palestiniennes avant de rappeler que « les réfugiés palestiniens doivent bénéficier du droit du retour dans leur patrie ».

Le Président a également informé Michel Sleiman des progrès dans les négociations avec l'état hébreu et notamment sur les questions du statut de la ville de Jérusalem, des colonies israéliennes en Cisjordanie, du tracés des frontières et du retour des réfugiés avant de se féliciter de l'ouverture de négociations indirectes entre l'état hébreu et la Syrie.

Dans une courte conférence de presse à l'issue de leur réunion, le président Libanais Michel Sleiman a appelé son homologue palestinien à relever les défis du terrorisme résultant de la privation de leur droits fondamentaux avant de souligner le nécessaire désarmement de ceux-ci à l'extérieur des camps et la suppression des camps d'entraînements conformément aux décisions prises lors du dialogue interlibanais de 2006.

Le président libanais a également abordé la question de la reconstruction du camp palestinien de Nahr Bared au Nord Liban.

Cali H

Libnanews

Jeudi, 28 Août 2008 19:25

3 Dossier

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

3-1 Point de vue de Azmi Bishara : Les Arabes et Obama.

« Obama étant totalement assimilé à la machine politique américaine et la désunion des Arabes étant aussi totale qu'il est possible, le Moyen-Orient ferait bien de n'escompter le moindre changement dans l'immédiat », écrit Azmi Bishara.

Le phénomène Obama est une nouveauté majeure dans la vie politique des Etats-Unis. Les gens des médias, là-bas, se plaisent à qualifier ça de 'bouffée d'air frais'. Ça a injecté un renouveau de vie dans la politique, inspiré un plus haut niveau d'intérêt dans l'opinion publique (ainsi qu'un taux plus important d'inscription sur les listes électorales), enfin, ça a fourni une abondante matière première à la machine médiatique...

Un élément fondamental de la saison électorale qui s'ouvre aux Etats-Unis, c'est le désir des Américains d'en découdre avec l'administration Bush, qui a trahi le peuple, à la suite des attentats du 11 septembre (2001), son aventurisme militaire et sa mise en œuvre de l'idéologie néoconservatrice dans la politique étrangère américaine. Le phénomène Obama étanche cette soif d'en découdre, le candidat lui-même, aspirant à la responsabilité et au pouvoir d'un président, bénéficie de ce climat, sans avoir, pour cela, à offrir quoi que ce soit de réellement nouveau – mis à part, toutefois, une flamboyance rhétorique qui tranche de manière frappante sur la langue de plomb de Bush, ainsi qu'un certain talent à formuler des arguments judicieux, qui n'outrepassent jamais les limites du politiquement correct, et qui apportent une contribution toute verbale au débat interne au parti démocrate, mais qui sont formulées avec un soin extrême afin de n'offenser quiconque, à droite.

Il « sympathise » avec les Afro-Américains sortant du boulot, et il « ressent » ce que vivent les femmes blanches qui vivent dans la hantise de la criminalité. Il est lisse. Il est très intelligent dans le choix de son ton. Il suscite l'admiration et il ne menace personne. Votez Obama, et vous aurez le changement sans peine. Votez Obama, et soulagez votre conscience sans vous infliger la douleur inhérente à l'introspection. Obama : deux films, pour le prix d'un !

La revanche que prend l'opinion publique américaine sur le fait de s'être laissé embobiner dans la guerre, et d'avoir trouvé, de surcroît, le moyen de voter derechef pour un deuxième mandat – encore plus catastrophique que le premier – de Bush se produit bien tard. Confrontée qu'elle est à la seule élection dans laquelle elle peut laisser libre cours à sa fureur et où elle peut essorer ses consciences blessées, on a l'impression d'une frénésie d'auto-purgation, qui n'est pas sans rappeler celle qu'avait provoqué, en son temps, le phénomène Kennedy. A l'époque, la conscience blanche américaine avait cherché à purger la faute de son passé raciste, et à créer un prétexte pour une réconciliation entre les petits-enfants des esclaves amenés d'Afrique et l'establishment américain. Mais Obama n'est pas un descendant d'esclaves, pour ce qui le concerne ; il n'est pas représentatif de la souffrance des Afro-Américains. C'est le fils relativement aisé d'un Africain qui avait émigré aux Etats-Unis, des siècles après la fin du trafic d'esclaves transatlantiques. Pour les Blancs non-extrémistes des Etats-Unis, Obama représente, de ce fait, une offre bien trop alléchante pour la refuser... Avec lui, ils peuvent libérer leur conscience sans avoir à faire quoi que ce soit pour mettre un terme au racisme ; tout ce qu'ils ont à faire, c'est s'abstenir de voter pour McCain. Facile, et bon marché. De fait, dès lors qu'au grand dam des Républicains, McCain ne peut que rappeler aux électeurs ce à quoi ressemblera Bush dans vingt ans, le pari est archi-fastoche... Reste que ce que la campagne d'Obama a remué, dans la jeunesse américaine, est quelque chose d'effectivement nouveau. Là, nous trouvons un énorme sursaut d'intérêt et un enthousiasme à participer au processus démocratique. C'est une réponse colérique et relativement rapide à l'invasion des valeurs ultraconservatrices et du militarisme revanchard, et c'est aussi un reflet d'une résolution d'en finir une bonne fois pour toutes avec des tabous non-dits tels que l'impossibilité d'élire une femme ou un Noir à la présidence américaine. C'est là, indiscutablement, une évolution très importante dans la société américaine. Incontestablement, c'est une évolution que l'élite au pouvoir va contenir via les machinations de son complexe militaro-industriel, ses banques, ses médias et ses institutions culturelles. Quant à l'individu Obama, il est parfaitement sous contrôle, au sein de ladite élite. De fait, cela fait des années qu'il se bat pour y être admis, et il a montré qu'il peut être parfaitement à l'aise lorsqu'il s'agit pour lui de retourner sa veste, afin de faciliter le processus digestif dudit establishment

D'une certaine manière, de ce fait, on peut dire qu'Obama est « moins noir » que Rice, en ceci qu'il ne représente pas l'expérience afro-américaine (non que la nomination de Condoleezza Rice au poste de Secrétaire d'Etat ait contribué en quoi que ce soit à modifier la politique extérieure américaine). Certes, nous parlons ici d'un ministère, et non pas de la présidence. Mais même la nomination d'une femme afro-américaine à ce poste aurait été inconcevable, voici de cela quarante ans encore. Il y a aussi le fait que Rice n'a pas eu à dénier son héritage islamique, comme a dû le faire Obama. Elle n'avait nul besoin de toutes ces acrobaties verbales et de ces virages rhétoriques en épingle à cheveux pour démontrer qu'elle faisait bien partie de l'establishment. Elle en est un pur produit. Non qu'elle dût considérer un ancêtre musulman comme une tache sur sa réputation, dès lors que, d'ancêtre musulman, elle n'en avait aucun... Mais Obama, lui, si, il a dû faire ça. Et les managers de sa campagne électorale, ses sous-traitants du monde de la publicité, ses partisans sionistes et les experts

ès courants occultes et intrigues de la politique intérieure américaine ont dû le faire, eux aussi. Obama a dû voir dans ses origines musulmanes une faille, une flétrissure. Autant dire qu'il a échoué au test du racisme, en ce qui concerne le respect des Arabes et des musulmans.

En tant que personne, Obama n'a assurément rien de bien nouveau. C'est un homme politique ambitieux, un homme jeune qui a eu besoin d'une énorme quantité d'opportunisme, d'une épaisse carapace et de principes ultra-flexibles, pour arriver là où il est. De plus, toute son insistance sur la manière dont il est un bon chrétien, à un point pas croyable, est une véritable caricature de la laïcité à l'américaine. Apparemment, pour devenir Président des Etats-Unis, vous devez proclamer, comme un revivaliste chrétien : « J'ai ouvert mon cœur à Jésus ! ». Mais la vague qui porte Obama, la base sociale sur laquelle repose sa popularité, n'est pas dépourvue de quelques nobles traits. Plus nobles, en tout cas, qu'il ne l'est lui-même...

Cette élection peut vouloir signifier un certain changement dans la politique américaine, ou plus précisément, elle peut refléter des changements dont le temps est venu. L'élection de Bush à un deuxième mandat fut une expression de changement politique, comme l'avaient été celle de Reagan et celle de Roosevelt. Toutefois, dès lors qu'il s'agit de la politique étrangère de la superpuissance américaine, le changement est limité par les intérêts de ce pouvoir, et ceux-ci sont définis par l'establishment, les groupes d'intérêts spéciaux qui l'entourent et leurs instruments de formatage de l'opinion publique. Il n'y a strictement rien d'altruiste dans ce processus, quels que soient ceux qu'il affecte.

Le changement rendu possible par l'élection prochaine peut consister en la définition du terme de la présence militaire directe des Etats-Unis en Irak, dans le cadre de l'accord sécuritaire entre les deux pays. Cet accord dangereux restera probablement dans son état actuel pendant encore plusieurs administrations à venir. Toutefois, le changement n'inclura nul changement dans la politique américaine vis-à-vis d'Israël, et donc vis-à-vis de la cause palestinienne. Nul besoin, à ce sujet, d'énumérer les raisons archi-connues qui font qu'Israël est tellement important pour les Etats-Unis qu'il s'agit pour eux davantage d'une affaire intérieure que d'une question de sécurité nationale. La position de Washington sur la cause palestinienne ne changera pas, en raison des mécanismes internes du système politique américain. A l'intérieur des Etats-Unis, Israël gagne. Toujours. Seules, des pressions extérieures qui seraient exercées sur des intérêts américains, aux Etats-Unis et à l'étranger, seraient à même de provoquer un tel changement, comme cela s'est produit en Irak, par exemple.

Et pourtant, les Arabes ont toujours cette manie persistante, et toujours renaissante, qui veut qu'en dépit d'un flot ininterrompu de déceptions causées par les présidents américains successifs, dès qu'une année électorale est annoncée, ils sont inévitablement les victimes de l'illusion selon laquelle cela a quelque chose de prometteur pour la cause palestinienne. Depuis que des théoriciens du complot ont fait circuler l'idée que ce seraient « les juifs » qui auraient assassiné Kennedy au motif qu'il avait l'intention de résoudre la question palestinienne, la même mentalité, le même modèle de comportement naïf ne cesse de se répéter, y compris dans la presse arabe. Ainsi, d'une élection à la suivante, nous voyons les Arabes miser leurs espoirs sur tel candidat ou tel autre, suivre jour après jour la façon dont il mène sa campagne et, le jour de l'élection venu, rester assis sur le bord de leur siège, anticipant les résultats.

Ce qu'il y a d'étonnant, toutefois, c'est le fait que cette lubie des Arabes a déteint sur Obama. Son estomac qui se met à gargouiller de sa fringale d'entrer dans les bonnes grâces de l'Aïpac, des dirigeants israéliens et de l'idéologie sioniste, en général ; sa sympathie totale pour la situation des habitants de Sderot, sans la moindre once de compréhension de la situation à Gaza ; et son psittacisme des clichés de l'administration Bush sur le terrorisme et les Palestiniens, traduisent non seulement l'étendue de son opportunisme, mais aussi l'ampleur de son mépris pour les Arabes, et peu importe qu'il croie sincèrement, ou non, à ce qu'il raconte au sujet d'Israël...

N'ont qu'il ait eu en face de lui un front arabe uni qui l'eût amené à les prendre en considération, ou qui lui eût donné, au minimum, quelques conseils. Bien entendu, il a dû entendre des avis contradictoires de la part des Arabes, et ses conseillers lui ont certainement fait état de rapports tout aussi contradictoires en ce qui concerne les espoirs et les attentes des Palestiniens. Et, naturellement, il a dû entendre parler de l'initiative des pays arabes qui excellent à se faire mutuellement des crocs-en-jambes, à instiguer des antagonismes mutuels et à promouvoir secrètement leur propre agenda en ce qui concerne la reddition d'un semblant de justice aux Palestiniens. C'est là sans doute la principale raison pour laquelle les Arabes ne devraient s'attendre à nulle promesse d'un président des Etats-Unis quel qu'il soit – cette promesse, ils ne se la sont toujours pas faite entre eux. Il n'y a strictement aucune raison pour que les Arabes puissent escompter un changement quelconque à une situation dans laquelle de si nombreux facteurs avantagent Israël, tandis que les Arabes ne font strictement rien pour tirer l'échelle vers eux-mêmes.

La principale faiblesse des Arabes tient au fait qu'ils sont désunis, fragmentés, qu'il leur manque un agenda commun, ainsi que la résolution et le pouvoir de soutenir une quelconque décision commune, ni aucune action qu'ils entreprennent. Aussi, même quand une crise pendante les pousse à se réunir et à produire une déclaration commune, ils sont incapables d'appuyer leurs paroles verbales au moyen d'une action concrète quelconque.

Il n'y a pas de recette miracle. Les Arabes ne constateront aucun changement en leur faveur tant qu'ils ne feront pas le nécessaire pour que leur présence soit ressentie comme un facteur de cohésion incontournable dans l'arène internationale.

Dans l'attente, les choses étant ce qu'elles sont, il y a bel et bien quelque chose de nouveau aux Etats-Unis. Mais, malheureusement, il n'y a toujours strictement rien de nouveau, pour les Arabes.

Azmi Bishara

in Ahrām Weekly, 21-27 août 2008, n° 911

<http://weekly.ahram.org.eg/2008/911/op2.htm>

Source et traduction : Marcel Charbonnier

http://www.palestine-solidarite.org/analyses.Azmi_Bishara.210808.htm

Traduit de l'anglais par Marcel Charbonnier

© Copyright Al-Ahrām Weekly. All rights reserved

3-2 Point de vue de Raymond Richa : Sarkozy délire.

Nicolas Sarkozy menace l'Iran « d'accroître les sanctions dans tous les domaines »

Fragments de son discours :

« La communauté internationale ne peut pas accepter que l'Iran se dote de l'arme nucléaire »...

« Personne n'a de meilleure stratégie à proposer et, si nous devons échouer, chacun connaît l'alternative catastrophique devant laquelle le monde serait placé : la bombe iranienne ou le bombardement de l'Iran »...

Tout en tenant ce discours, il menaçait d'accroître les sanctions dans tous les domaines, si Téhéran ne répond pas aux exigences internationales.

De quel droit Monsieur Sarkozy parle-t-il au nom de la Communauté Internationale, à moins de comprendre par « Communauté Internationale », sa chère communauté qui le lie économiquement, politiquement et militairement aux Etats-Unis ?

Poursuivant son discours, il évoque les exigences internationales que seul l'individu dupe avale ; en effet, ses exigences sont celles de ses maîtres faucons américano-sionistes qui s'acharnent à renforcer leur domination économique et militaire sur le reste du monde.

Si Monsieur Sarkozy était sincère, il commencerait par fonder sa politique extérieure sur les principes suivants :

1- soutien inconditionnel au droit du retour des réfugiés palestiniens dans leur Pays, la Palestine Libre

2- levée immédiate du blocus imposé à plus d'un million et demi de palestiniens à Gaza

3- agir énergiquement pour l'arrêt total de la colonisation sioniste en Palestine et pour une Palestine Libre et Démocratique

4- agir immédiatement pour un Moyen Orient totalement dépourvu d'armes nucléaires, ceci en commençant par la destruction de l'arsenal nucléaire militaire de l'entité sioniste

Enfin, je dédie à celles et ceux qui sont sous l'emprise des médias à sa solde, ce petit détail du jour, ce petit fragment de la réalité quotidienne en Palestine Occupée qui laisse malgré tout indifférents et bouches cousues

Monsieur Sarkozy et son ministre Kouchner :

Un bébé palestinien, le plus jeune détenu dans notre monde, entre les mains menottées de sa mère également détenue, assistant à sa condamnation

De surcroît, ses mains ainsi menottées, elle n'avait pas pu l'allaiter, douze heures durant !!!

Aux menaces de Monsieur Sarkozy, nous répondons par un seul mot :

Résistance

28 Août 2008

Raymond RICHA

4 Déclaration, courrier des lecteurs & témoignage

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

4 Bateau pour Gaza..(en 9 parties)

4-1 C'est la loi

"Il vous est interdit de rentrer dans ce territoire !"

"pourquoi ?"

"c'est la loi... vous avez enfreint la loi"

"quelle loi ?"

"la loi de l'Etat d'Israël interdisant à tout citoyen israélien de pénétrer dans ce territoire"

"pourquoi ?"

"parce qu'il est administré par une entité ennemie"

"quand je vais à Ramallah personne ne m'arrête"

"c'est pas pareil"

"pourquoi ?"

"parce que Ramallah et Gaza ne sont pas sur le même territoire"

"et depuis quand ces deux villes palestiniennes ne sont pas sur le même territoire ?"

"depuis que le Hamas a pris le pouvoir à Gaza"

"mais les élus du Hamas ont la majorité absolue à l'Assemblée nationale palestinienne, de plus, ils ont été élus

démocratiquement sous supervision de la communauté internationale"
"oui mais cette même communauté internationale a décrété que le Hamas est hors la loi"
"si je comprends bien, chacun fait sa loi"
"jusqu'à un certain seuil de tolérance"
"comment ça... je ne comprends pas"
"il y a des lois au-dessus d'autres"
"qui décident de cette hiérarchie des lois ?"
"les plus forts"
"c'est donc la loi du plus fort"
"c'est ça... "
"et comme je ne suis pas assez fort, je dois obéir à votre loi"
"c'est bien... tu comprends vite... on nous avait avertis que tu étais intelligent et muni d'un grand sens de la provocation"
"je ne comprends toujours pas..."
"quoi ?"
"pourquoi vous ne m'avez pas arrêté au moment où je rentrais dans ce territoire ?"
"on n'avait pas encore reçu l'ordre de le faire"
"parce qu'en plus, il vous faut un ordre pour appliquer votre loi du plus fort !?"
"c'est la loi"
"une loi au-dessus de la loi du plus fort ?"
"c'est la loi"
"je vois..."
"vous voyez quoi ?"
"que vous n'êtes plus en mesure de comprendre"
"on ne nous demande pas de comprendre mais d'obéir aux ordres, dans l'intérêt de l'Etat"
"de l'Etat de droit..."
"non celui d'Israël"
"qui est au-dessus de toutes les lois... c'est bien ça ?"
"... !?"

Al Faraby

27 août 2008

http://www.aloufok.net/article.php3?id_article=4922

4-2 Les solidaires internationaux brisent l'embargo maritime.

Les 26 solidaires internationaux qui sont arrivés à Gaza à bord de deux bateaux ont pu traverser jusqu'à 10 mille mètres dans les profondeurs des eaux régionales de la bande de Gaza, avec des barques de pêcheurs palestiniens, brisant l'embargo maritime sioniste qui interdit la pêche à partir d'une profondeur de deux mille mètres seulement.

Des journalistes palestiniens qui ont accompagné les activistes juridiques sur des barques de pêcheurs palestiniens ont dit que l'armée de l'occupation et ses bateaux ont encerclé leurs barques, pendant plusieurs heures, avant de leur permettre de continuer leur chemin.

Des sources palestiniennes à Gaza ont affirmé que les pêcheurs ont pêché jusqu'à une profondeur de 10 milles mètres, pour la première fois depuis plus de 20 ans.

Gaza – CPI 26/8

4-3 Bahr honore les activistes internationaux qui ont brisé le blocus israélien.

Le chef du conseil législatif palestinien, par intérim, Dr. Ahmed Bahr a honoré dans le siège du parlement palestinien les activistes internationaux des deux bateaux de la liberté, en évaluant fortement leur rôle majeur pour mettre fin au blocus imposé par l'occupation et ses alliés.

Il a salué leur acte humanitaire, en critiquant fortement le silence international qui ignore complètement la situation tragique d'un million et demi de palestiniens, étouffés par un blocus sévère, sans précédent, dans l'histoire de l'humanité.

Bahr a salué également les activistes des bateaux "Free Gaza" et "liberty", tout en les encourageant que leur acte majeur et humain, va certainement pousser d'autres activistes internationaux, arabes, musulmans et les gouverneurs arabes de se mettre au diapason de leur juste ténacité visant à briser complètement le blocus arbitraire et inhumain.

Il a fortement condamné la politique israélo américaine envisageant à mettre l'impasse devant l'expérience démocratique du peuple palestinien que le monde entier a témoigné sa transparence.

Le dirigeant palestinien a protesté sévèrement contre les violations israélo américaines au sein des droits de l'homme et des lois, règles et chartes internationales, notamment contre le droit de pratiquer réellement les valeurs démocratiques.

Il a expliqué aux activistes internationaux les énormes souffrances de 40 ministres et députés, enlevés par les autorités sionistes suite de leurs victoires démocratiques et transparentes durant la dernière campagne électorale, tout en insistant aux souffrances du chef du conseil législatif, Dr .Aziz Dweik.

" Est-t-il logique d'accepter qu'un chef d'un tel conseil législatif au monde entier est enlevé d'une manière barbare et jeté dans une incarcération inconfortable, d'un mètre et demi, rien parce qu'il est chef".

" L'occupation continue à violer toutes les règles, chartes et lois internationale, au su et vue de la communauté internationale, nos députés et nos ministres souffrent énormément dans les prisons sionistes", a-t-il également proclamé devant les activistes internationaux.

"Les autorités occupantes mettent au vrai danger la vie des palestiniens autochtones dans la ville occupée d'Al Qods. La judaïsation et le colonialisme sont en persistance dans la ville sainte", a également leurs informé.

Bahr a appelé les solidaires internationaux qui entame leur troisième journée dans la bande de Gaza à presser sur les pays occidentaux pour lever le veto israélo-américain imposé contre le dialogue inter- palestinien et d'aider le peuple palestinien à récupérer ses droits , la libération de ses terres pour qu'il puisse vivre en pax dans la région.

Gaza – CPI

26/8

4-4 Israël arrête un militant pacifiste pour avoir accosté à Gaza

La police israélienne a arrêté mardi l'un des militants pacifistes qui avaient accosté samedi dans la bande de Gaza, en l'accusant d'avoir enfreint une interdiction d'entrer dans ce territoire palestinien.

Jeff Halper, ressortissant israélien qui possède aussi la nationalité américaine, était au nombre de 44 militants de l'association "Gaza libre" originaires de 17 pays qui avaient fait avec succès la traversée de Chypre à Gaza par bateau en dépit du blocus israélien.

"Il est interrogé au poste de police de Sderot pour être entré dans la bande de Gaza en infraction à un décret militaire qui interdit aux citoyens israéliens de le faire", a déclaré un porte-parole de la police.

Halper, qui est juif, a passé trois jours dans la bande de Gaza avant d'entrer en Israël par le point de passage d'Erez, où il a été interpellé pour interrogatoire.

Les militants pacifistes pensent reprendre en bateau la direction de Chypre jeudi et ont promis d'emmener avec eux plusieurs Palestiniens, dont des étudiants qui n'ont pas été autorisés par Israël à quitter la bande de Gaza pour aller étudier à l'étranger.

Un porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères a déclaré qu'aucune décision n'avait encore été prise concernant les Palestiniens qui chercheraient à quitter ainsi Gaza. (Reuters)

4-5 Israel Shamir : De bonnes nouvelles depuis la Palestine !

Deux bateaux, le Free Gaza [Libérez Gaza !] et le Liberty, avec à leur bord une quarantaine de militants de divers pays, ont atteint sans encombre la côte de la bande de Gaza assiégée. Ils sont passés à travers le blocus naval instauré par les Israéliens, apportant un message d'espoir, sans oublier quelques provisions pour les assiégés. Ce fut la conclusion loin d'évidente et attendue d'une entreprise audacieuse ; il y a, de cela, vingt ans, une tentative similaire se termina en catastrophe. En 1988, l'OLP mit en scène une tentative (non aboutie) de relier en bateau Chypre à Haïfa. Des hommes-grenouilles israéliens [[frogmen attached](#)] fixèrent une mine sous la coque du bateau, le Sol Phryne, rebaptisé Exodus II, tandis qu'il mouillait dans le port de Limassol, ce, après avoir, la veille, mis une bombe dans la voiture de l'équipage, tuant trois de ses membres. Ce voyage avait été programmé de façon à coïncider avec les quarante ans de la Nakba et de la fondation d'Israël.

Pendant vingt ans, personne ne mentionna plus cette tentative, ni personne ne tenta de réitérer le voyage suicidaire. Le présent voyage entendait marquer, quant à lui, le soixantième anniversaire de la Nakba : il a été couronné de succès.

C'est un événement heureux : nous devons être contents de l'arrivée des bateaux sains et saufs. Que l'on se souvienne de ces frêles esquifs, en compagnie du Granma et de l'Exodus, sinon de la Santa Maria de Christophe Colomb, car ils ont accompli un exploit historique. Le siège de Gaza est en train de s'effondrer. Les autorités israéliennes ont déclaré qu'il n'était pas dans leur intention d'interférer avec les bateaux afin de ne pas leur faire de publicité. Mais les événements ont leur dynamique propre ; et nous pouvons espérer que les dirigeants israéliens ne pourront pas retrouver aussi facilement leurs mauvaises manières d'hier. Une petite manifestation peut aboutir à la révolution. Cette opération doit être étendue, il faut la multiplier : ce n'est plus deux bateaux, qu'il faut diriger sur Gaza, mais des milliers !

Nos félicitations aux hommes et aux femmes courageux qui ont piloté ces bateaux jusqu'aux côtes de Gaza. Et nos félicitation particulières à Uri Davis, un des militants de Free Gaza, qui a vu la lumière, de bien des façons différentes. Après avoir été, depuis toujours, un athée sans dieu, il est venu à Dieu, et il a embrassé l'Islam.

Après avoir vécu longtemps seul, il a épousé une femme palestinienne, appartenant à la noble famille Husseini. Tous nos vœux à Uri Davis ! Un juif de moins, et un célibataire de moins, d'un seul coup, d'un seul !! Par sa triple bonne action, Uri Davis a apporté une cinglante réponse à son ami d'hier, Uri Avnery. Celui-ci, en effet, a écrit un article dans lequel il menace les Palestiniens : n'oubliez pas vivre avec les juifs dans un unique Etat, parce que les juifs préféreront vous expulser, ou vous exterminer ! Notre ami John Spritzler a écrit

une longue réplique à Avnery,

[<http://spritzleri.blogspot.com>], dans laquelle il écrit : « Cela ne diffère en rien d'un malfrat de la mafia donnant son « conseil d'ami » à un propriétaire d'échoppe, en l'avertissant des conséquences du non-paiement de la « protection » assurée par la Mafia. Ici, nous voyons Avnery laisser tomber son masque de « cher ami des Palestiniens » et rendre parfaitement claire sa position véritable : défiez le projet sioniste d'une souveraineté exclusivement juive sur la quasi-totalité de la Palestine, et nous nous unirons, tous autant que nous sommes, nous autres, les juifs, telle une « droite fasciste unie », pour vous chasser de Palestine ! »

Mais Uri Davis est arrivé, et il a envoyé une taloche dans la tronche à Avnery : si même lui, un parangon de l'athéisme juif, peut se convertir et embrasser les Palestiniens, non pas seulement dans un Unique Etat, mais dans une Unique Communauté croyant en un Dieu Unique, en une Famille Unique et en un Lit Unique, alors, pour sûr, la fermeté juive est en train de s'effondrer.

Israël est le seul endroit au monde où cela semble encore une étrangeté : aux Etats-Unis et en Russie, la majorité des mariages sont des mariages mixtes. Les juifs jettent leur judéité aux orties aussi vite que possible. Inshallah, bientôt, il n'y aura plus suffisamment de juifs pour imposer le blocus naval !

Free Gaza

Israel Shamir :

26 août 2008

Traduit de l'anglais par Marcel Charbonnier

4-6 Al-Khoudri met au courant, les activistes internationaux, des violations de l'occupation.

"La fermeture des passages de Gaza, malgré l'entrée en vigueur de l'accalmie, représente une punition collective contre les habitants de Gaza", a déclaré, mercredi 27/8, le chef du comité populaire pour la lutte contre le blocus Djamel Al-Khoudri à Gaza.

Al-Khoudri a expliqué aux solidaires internationaux les grandes souffrances des citoyens à cause des fermetures continues des passages de Gaza, en insistant sur le fait que l'occupation persiste à violer tous ses engagements concernant l'accalmie signée à travers la médiation de l'Égypte.

Il a attiré l'attention des activistes internationaux à la nécessité d'ouvrir tous les passages afin de soulager les souffrances d'un million et demi de Palestiniens assiégés depuis plus de deux ans.

Al-Khoudri a indiqué que l'occupation présente toujours des prétextes inacceptables pour justifier ses violations des droits légitimes des Palestiniens. Il a souligné que Gaza nécessite chaque jour l'entrée de 400 camions de produits indispensables dans tous les domaines de la vie, qu'ils soient économiques, sanitaires ou autres, et pendant le mois de Ramadan.

Enfin, il a appelé les activistes internationaux qui soutiennent les Palestiniens à transmettre la réalité des souffrances des habitants de Gaza à cause du blocus et des fermetures des barrages. Il leur a demandé d'activer la question palestinienne au niveau mondial.

27/08/

Gaza – CPI

4-7 Gaza: deux bateaux ayant brisé le blocus s'apprêtent à repartir à Chypre.

Extraits +/- publiable :

Des militants pro-palestiniens qui ont brisé symboliquement par la mer le blocus israélien imposé à la bande de Gaza s'apprêtaient à repartir jeudi pour Chypre à bord de deux bateaux en emmenant quelques Palestiniens bloqués dans le territoire.

Les deux bateaux de pêche, "Free Gaza" et "SS Liberty", arrivés samedi au port de Gaza avec 44 militants à bord, devaient appareiller en début d'après-midi.

Un petit groupe de Palestiniens, notamment des étudiants inscrits dans des universités étrangères incapables de quitter Gaza en raison du blocus, doivent se joindre aux militants, a indiqué le Mouvement "Liberté pour Gaza (Free Gaza)", qui a organisé le voyage.

"Nous allons repartir aujourd'hui avec quelques cas humanitaires, entre sept et neuf personnes, et attendons à présent la réponse des autorités chypriotes qui examinent la liste des noms des passagers palestiniens", a indiqué à l'AFP l'une des organisatrices, Houwaida Arraf.

"En venant à Gaza, nous avons constaté l'ampleur du drame et des souffrances vécues par sa population. Ce qui se passe ici est un véritable crime de guerre", a-t-elle ajouté.

Moushir Al-Farra, l'un des militants arrivés à bord des bateaux, a affirmé que l'objectif du voyage avait été atteint.

"Nous avons réussi à briser le blocus malgré l'occupation israélienne et sa flotte qui n'a pas été capable de défier les militants pro-palestiniens", a-t-il dit. "C'est la première fois en 40 ans que des bateaux (étrangers) arrivent au port de Gaza".

L'objectif des militants, qu'Israël a laissé gagner les côtes de Gaza samedi, était d'attirer l'attention sur le sort des 1,5 million de Palestiniens qui vivent dans cette enclave pauvre de 362 km² en bordure de la Méditerranée.

Israël lui impose un blocus depuis juin 2007, Ce blocus avait été renforcé en janvier 2008 pour riposter aux tirs de roquettes palestiniennes sur l'Etat hébreu.

Un organisateur, Vaggelis Pissias, a estimé que les autorités israéliennes ne devraient pas intercepter les bateaux sur le chemin du retour, alors que les médias israéliens évoquent une possible intervention de la marine pour contrôler l'identité des passagers palestiniens.

"Israël n'a pas le droit d'intercepter ces bateaux. Les Palestiniens doivent avoir les mêmes droits que les autres peuples, comment se fait-il qu'ils sont le seul peuple de la Méditerranée à ne pas avoir accès à leurs eaux?", s'est-il interrogé.

Le seul Israélien ayant fait le voyage depuis Chypre a été appréhendé mercredi par la police à son retour en Israël par le terminal routier d'Erez.

Jeff Halper, un universitaire natif des Etats-Unis, a été détenu près de 24 heures à la prison d'Ashkelon, au sud de Tel-Aviv, les autorités israéliennes lui reprochant d'être entré illégalement dans un territoire considéré comme "hostile", le Hamas étant qualifié de groupe "terroriste".

Les militants pro-palestiniens avaient été reçus dimanche par des responsables du Hamas dont M. Haniyeh qui leur a symboliquement attribué la nationalité palestinienne.

Aux termes des accords avec l'Autorité palestinienne, Israël contrôle l'accès par mer et air de la bande de Gaza, évacuée en 2005 par son armée.

Israël et le Hamas observent une trêve des violences depuis le 19 juin qui s'est traduite par un allègement du blocus.

AFP –

28 août

4-8 Je vais à Chypre pour me faire poser une prothèse"

Des militants pro-palestiniens qui ont brisé symboliquement par la mer le blocus israélien imposé à la bande de Gaza sont repartis jeudi pour Chypre à bord de deux bateaux, en emmenant sept des Palestiniens bloqués dans le territoire.

Les deux bateaux de pêche, "Free Gaza" et "SS Liberty", arrivés samedi au port de Gaza avec 44 militants à bord, ont appareillé du port de Gaza vers 12H30 GMT.

Neuf militants qui ont décidé de rester plus longtemps à Gaza n'ont pas embarqué alors qu'un dixième, un Américain, devait tenter de se rendre en Israël jeudi par le terminal routier d'Erez, a indiqué le Mouvement "Liberté pour Gaza (Free Gaza)", qui a organisé le voyage.

Sept Palestiniens, notamment des étudiants inscrits dans des universités étrangères incapables de quitter Gaza en raison du blocus et des malades, se sont joints aux militants sur les bateaux, selon la même source. Parmi eux figure Saëd Misleh, 12 ans, amputé d'une jambe il y a plus deux ans après avoir été blessé dans l'explosion d'un obus israélien.

"Je vais à Chypre pour me faire poser une prothèse", a dit le garçon à l'AFP.

"Les menaces israéliennes d'intercepter les bateaux ne nous font pas peur. On va briser le blocus pour que mon fils ait son prothèse", lance son père, Khaled Misleh, qui l'accompagne.

Ismail Haniyeh, le chef du gouvernement du Hamas, le mouvement islamiste qui contrôle la bande de Gaza, a salué les militants dans le port avant leur départ. Il a leur symboliquement remis des passeports diplomatiques palestiniens.

"Votre venue à Gaza récompense l'endurance du peuple palestinien face à l'occupation", a-t-il dit.

"En venant à Gaza, nous avons constaté l'ampleur du drame et des souffrances vécus par sa population. Ce qui se passe ici est un véritable crime de guerre", a pour sa part indiqué à l'AFP l'une des organisatrices, Houwaida Arraf.

Moushir Al-Farra, l'un des militants, a affirmé que l'objectif du voyage avait été atteint.

"Nous avons réussi à briser le blocus malgré l'occupation israélienne et sa flotte qui n'a pas été capable de défier les militants pro-palestiniens", a-t-il dit. "C'est la première fois en 40 ans que des bateaux (étrangers) arrivent au port de Gaza".

L'objectif des militants, qu'Israël a laissé gagner les côtes de Gaza samedi, était d'attirer l'attention sur le sort des 1,5 million de Palestiniens qui vivent dans cette enclave pauvre de 362 km² en bordure de la Méditerranée.

Israël lui impose un blocus depuis juin 2007, après la violente prise de pouvoir par Hamas aux dépens du Fatah, le parti du président Mahmoud Abbas. Ce blocus avait été renforcé en janvier 2008 pour riposter aux tirs de roquettes palestiniennes sur Israël.

De petites embarcations de pêche ont accompagné les deux bateaux battant pavillon grec sur quelques milles au large de Gaza.

"Israël n'a pas le droit d'intercepter ces bateaux. Les Palestiniens doivent avoir les mêmes droits que les autres peuples, comment se fait-il qu'ils sont le seul peuple de la Méditerranée à ne pas avoir accès à leurs eaux?", s'est interrogé un autre organisateur, Vaggelis Pissias,.

Le seul Israélien ayant fait le voyage depuis Chypre a été appréhendé mercredi par la police à son retour en Israël par le terminal routier d'Erez.

Jeff Halper, un universitaire natif des Etats-Unis, a été détenu près de 24 heures à la prison d'Ashkelon, au sud de Tel-Aviv, les autorités israéliennes lui reprochant d'être entré illégalement dans un territoire considéré comme "hostile", le Hamas étant qualifié de groupe "terroriste".(1)

La majorité des militants, âgés entre 22 ans et 81 ans, sont Américains et Britanniques, y compris Lauren Booth, belle-soeur de l'ex-Premier ministre Tony Blair, le représentant du Quartette pour le Proche-Orient. Celle-ci fait partie de ceux ayant décidé de rester à Gaza.

(Jeudi, 28 août 2008)

http://www.aloufok.net/article.php3?id_article=4925

4-9 Bateaux pour Gaza : Ne serait-ce que comprendre !

Ce monde est-il vraiment tombé si bas pour qu'un élan de générosité de volontaires âgés soit nécessaire afin d'attirer son attention sur un crime contre non seulement l'humanité, mais tout ce qui la fait aussi et qui dure depuis soixante ans ?

Pour attirer l'attention du monde sur le caractère inhumain et immonde de ce qui se passe à Gaza, une quarantaine de personnes venues d'horizons divers, dont la moyenne d'âge (selon *Le Monde* du jeudi 21 août) avoisine les 60 ans, ont décidé d'y aller par bateau, comptant sur la médiatisation de leur action. Initiative fort louable en soi et, de ce côté de l'humanité, nous ne pouvons que dire merci pour l'intention. Seulement, voilà ! En humains, justement, nous ne pouvons pas éviter de nous poser des questions, beaucoup de questions. D'abord, ce monde est-il vraiment tombé si bas pour qu'un élan de générosité de volontaires âgés soit nécessaire afin d'attirer son attention sur un crime contre non seulement l'humanité, mais tout ce qui la fait aussi et qui dure depuis soixante ans ?

Ensuite, pourquoi ce monde est-il toujours si prompt à se dresser, et même à des Palestiniens, il semble émerger au rayon des abonnés absents ? L'exemple le plus récent est celui de la Géorgie où, dès que le premier char russe a franchi la frontière, Union européenne, Etats-Unis d'Amérique, Otan et que sait-on encore, se sont tous levés pour crier au scandale et faire montre de la plus grande fermeté, alors qu'en Palestine, les chars israéliens ne cessent de faire feu, de détruire, de démolir, de déraciner, d'écraser même des êtres démunis depuis plus d'un demi-siècle, sans que ce même monde trouve quoi dire, même pas une menace, même pas une condamnation, en dehors des gesticulations à l'ironie à peine voilée !

Est-il donné de proférer des menaces lorsqu'il s'agit d'autres lieux et d'autres peuples, alors que lorsqu'il s'agit de comprendre, ne serait-ce que comprendre, pourquoi ce monde-là se plaît-il à faire semblant de ne rien voir de ce qui se passe, juste là, en Irak, et même participer activement à sa destruction, alors que, prétendant tout voir dans la brume tibétaine si loin pourtant, il ne cesse de hurler et de pousser ses crieurs au scandale à longueur de jours ?

Est-il permis de penser, face à ces défenseurs autoproclamés du droit d'expression, pourquoi lorsqu'on confond, le plus souvent volontairement et de manière ostentatoire, entre musulmans et terroristes, ils ne se sentent pas dérangés outre mesure, alors qu'il suffit que quelqu'un émette, du fin fond de l'univers, le doute scientifique sur un événement banal et sans grande signification pour l'humanité, pour que tous les médias de ce monde se dressent, baïonnette à la main ?

Que des personnes âgées aient décidé de « prendre un bateau » pour Gaza, nous applaudissons et remercions pour l'intention. Que les médias nous présentent cela comme une preuve de moralité et de générosité de ce monde, voilà qui ne peut pas, qui ne peut plus passer !

23 août

Aïssa Hirèche - Le Quotidien d'Oran

Edito :

5 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion.

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

5-1 Uri Avnery : Le sabot du diable.

La "vision" de l'Etat binational appartient à l'avenir lointain, mais le résultat immédiat de la campagne en sa faveur est de supprimer tous les obstacles à l'effort de colonisation.

J'ai été choqué quand j'ai lu le titre du *Haaretz*. Il faisait dire à Sari Nusseibeh "Il n'y a pas de chambre pour deux", signifiant par là deux Etats entre la Méditerranée et le Jourdain.

Quoi ? Nusseibeh a-t-il abandonné son soutien à une solution basée sur la coexistence entre l'Etat d'Israël et l'Etat de Palestine ?

J'ai lu son long entretien avec Akiva Eldar et retrouvé mon calme. Calmé et aussitôt après en colère. Parce que le titre était une déformation flagrante. Il ne reflétait pas ce qui était dit dans l'interview. Et comme beaucoup de gens ne lisent que les titres et ne prennent pas la peine d'étudier le texte qui suit, c'est une tromperie.

Comment de telles choses se produisent-elles ? Dans *Haaretz*, comme dans la plupart des autres journaux, la règle est que les titres ne sont pas choisis par les auteurs mais par le rédacteur en chef. Ceci peut aboutir à des titres complètement trompeurs – par ignorance, par négligence ou intentionnellement.

Cette fois-ci, la question et la personne de l'auteur sont trop importantes pour passer ce fait sous silence.

POUR TOUT DIRE, j'aime beaucoup Sari Nusseibeh. Un jour nous avons défilé main dans la main en tête d'une manifestation dans la Vieille Ville de Jérusalem. Nous avons partagé un prix pour la paix en Allemagne (Le prix Lev Kopelev de 2003, du nom du militant russe des droits humains exilé).

J'ai connu son père, Anwar Nusseibeh, un vrai aristocrate palestinien, qui fut ministre de la Défense pendant l'occupation jordanienne et ambassadeur à la cour de Saint James. Juste après le début de l'occupation israélienne, je lui ai demandé confidentiellement s'il préférerait revenir sous administration jordanienne ou avoir un Etat palestinien indépendant. Il me répondit en termes non ambigus qu'il préférerait la seconde solution.

Sari bénéficia d'une éducation britannique en même temps que palestinienne. Certaines personnes le trouvent distant et même hautain, mais je pense qu'il est sensible et modeste. Il est très courageux, tant moralement que physiquement, exprimant souvent des opinions très impopulaires. C'est pourquoi il a été plusieurs fois frappé.

Il y a cinq ans, en coopération avec l'amiral israélien (et actuel ministre sans portefeuille) Ami Ayalon, il publia un plan de paix clair, prévoyant l'établissement d'un Etat palestinien à côté de l'Etat d'Israël, avec des frontières situées sur la Ligne Verte et avec Jérusalem comme capitale des deux Etats. Le plan n'était pas très différent du précédent plan de paix de Gush Shalom ou de l'Initiative de Genève postérieure.

Donc j'ai été choqué quand j'ai lu le titre. Se pouvait-il que Nusseibeh ait abandonné le point central de cette proposition ?

DANS L'interview, Nusseibeh dit quelque chose de tout-à-fait différent. Non seulement, il ne dit pas qu'"il n'y a pas de chambre pour deux", mais au contraire, il loue la solution des deux Etats comme la meilleure solution pratique. Cependant, il ajoute un avertissement aux Israéliens : du fait de l'expansion rapide des colonies, le temps pour la réalisation de cette solution est en train d'expirer. Il fixe même une date limite : la fin de 2008. Ceci équivaut à un ultimatum : si les Israéliens ratent cette occasion, qui est toujours là, et s'ils continuent d'accélérer l'activité de colonisation à Jérusalem-est et en Cisjordanie, les Palestiniens tourneront le dos à cette solution. A la place, ils accepteront l'annexion à Israël des territoires occupés palestiniens, c'est-à-dire un gouvernement israélien sur l'ensemble du pays entre la mer et le fleuve, et ils se battront pour l'égalité des droits civils à l'intérieur de l'Etat. Il appelle cela une "alternative par défaut".

Nusseibeh tient le pistolet démographique sur la tempe des Israéliens. Il leur dit en effet : les Palestiniens seront une grosse minorité dans un tel Etat. Leur combat pour l'égalité contraindra Israël, en fin de compte, à leur accorder la pleine citoyenneté. Dans quelques années, les citoyens arabes constitueront la majorité. *Exit* le rêve sioniste. *Exit* l'Etat juif. (Soit dit en passant, Tsipi Livni est en train de dire la même chose.)

Nusseibeh connaît bien les Israéliens. Il sait que l'obsession démographique les rend fous. Le démon démographique les poursuit dans leurs rêves. La discussion effrénée sur ce sujet domine le discours israélien. Il croit donc que cette menace obligera les Israéliens à se dépêcher d'accepter la solution des deux Etats. C'est le principal objectif de l'interview.

AVEC TOUT le respect et l'amitié que j'ai pour Nusseibeh, je crois que cette tactique est imprudente. Très imprudente.

A ses yeux, et aux yeux de certains intellectuels des deux côtés, il n'y a que deux possibilités : la "solution des deux Etats" ou "la solution d'un seul Etat". Un Etat palestinien à côté de l'Etat d'Israël ou un Etat binational dans lequel l'égalité entre tous les citoyens, juifs et arabes, est assurée.

C'est une dangereuse méprise.

La "solution d'un seul Etat" est un oxymore, une contradiction dans les termes. L'idée d'un seul Etat n'est pas une solution, mais une anti-solution. C'est une recette pour un conflit sanglant continu. Pas un rêve mais un cauchemar.

Il n'y a aucune chance que les Juifs acceptent, dans cette génération ou la prochaine, de vivre comme une minorité dans un Etat dominé par une majorité arabe. 99,99% de la population juive se battra contre cela bec et ongles. La démographie ne cessera pas de les hanter, mais au contraire, elle les poussera à faire des choses qui sont impensables aujourd'hui. Le nettoyage ethnique deviendra un programme pratique. Même les Israéliens modérés seront poussés dans les bras de la droite fasciste. Tous les moyens d'oppression deviendront acceptables quand la majorité juive aura pour but de faire en sorte que les Arabes partent avant d'avoir une chance de devenir majoritaires.

Les vrais partisans de l'idée de l'Etat binational diront : OK, faisons-le. Nous aurons une ou deux générations de bain de sang, d'état de guerre civile, mais à la fin nous persuaderons les Juifs et les obligerons à accorder la citoyenneté et l'égalité aux Palestiniens. Mais quelle personne normale prendrait un tel risque ?

En réalité, le choix est donc : la "solution des deux Etats" ou "la solution du nettoyage ethnique".

Dans le meilleur des cas, l'Etat binational n'est pas réaliste. Je suppose que Nusseibeh, aussi, sait cela. A ses yeux, la menace est une manœuvre tactique. Il va même plus loin et suggère de mettre en œuvre la menace immédiatement à Jérusalem.

Les résidents arabes de Jérusalem-est ne sont pas citoyens israéliens et ne peuvent pas prendre part aux élections législatives. Toutefois ils ont le droit de vote aux élections municipales. Jusqu'à présent, ils ont boycotté ces élections parce qu'y participer impliquerait la reconnaissance de la souveraineté israélienne sur Jérusalem-est.

Nusseibeh soulève la possibilité que les résidents arabes cessent le boycott et mettent en place une liste électorale qui leur soit propre. Ils sont à peu près un tiers de la population de la ville, et la majorité juive est divisée entre les orthodoxes et les laïques si bien que les Arabes pourraient décider qui serait le prochain maire. Nusseibeh ne rejette pas l'idée de postuler lui-même à cette fonction. Il croit que cela effraierait les Juifs au plus haut point.

LE VRAI danger dans cette tactique n'est pas qu'elle convertirait les gens à accepter l'idée de l'Etat binational. Le danger est beaucoup plus grand et beaucoup plus immédiat.

Le principal danger est ceci : si l'ensemble du pays est sur le point de devenir un Etat binational de toute façon, il n'y a plus aucune raison de restreindre la colonisation juive du tout.

Nusseibeh avance que le temps pour la solution des deux Etats est bientôt écoulé à cause de l'activité de colonisation en Cisjordanie, et en particulier à Jérusalem-est. Mais c'est précisément l'idée d'un seul Etat qui ouvre les vannes à une colonisation juive débridée. En théorie, la colonisation permet aussi aux Palestiniens d'adopter cette option – mais le fait même de mentionner cette possibilité révèle son absurdité.

Le vrai combat aujourd'hui porte sur la colonisation. Il est mené dans tout le pays, pour chaque colonie, chaque "avant-poste", chaque route de contournement, chaque projet de construction de logements. C'est un combat titanesque qui est conduit partout, depuis la colonie "Har Homa" à Jérusalem jusqu'au "mur de séparation" (qui n'est rien d'autre qu'un moyen d'élargir la colonisation, comme même la Cour suprême israélienne le reconnaît maintenant.)

La tactique de Nusseibeh coupe l'herbe sous le pied de tous ceux qui comme nous se battent contre le vol de la terre et la colonisation – des courageux militants qui chaque jour manifestent et sont blessés dans leur lutte contre le mur, à nos amis à l'étranger qui s'adressent à l'opinion publique dans leurs propres pays.

La "vision" de l'Etat binational appartient à l'avenir lointain, mais le résultat immédiat de la campagne en sa faveur est de supprimer tous les obstacles à l'effort de colonisation.

C'EST aussi l'objectif qu'Ehoud Olmert, avec ses manœuvres tortueuses, a en tête. Il proclame haut et fort qu'il est favorable à la solution des deux Etats, mais il faut être fou pour le prendre au sérieux si l'on considère ce qu'il fait sur le terrain.

Il y a deux semaines, ses proches ont dévoilé le plan de paix qu'il soumet à l'Autorité palestinienne. Un plan innocent, et même positif.

Ses principales composantes : Israël rendra tous les territoires occupés à l'Etat palestinien, sauf 7% de la surface, où sont situés les blocs de colonies. En échange de ces 7%, Israël rendra aux Palestiniens des zones d'Israël-même, égales à 5,5% de la surface de la Cisjordanie. De plus, Israël permettra aux Palestiniens d'utiliser un passage qui sera ouvert entre la bande de Gaza et la Cisjordanie. Cela compensera la différence entre les surfaces de terres échangées.

Alors où est l'arnaque ? Le diable, comme on dit, se cache dans les petits détails. L'accord serait un "*shelf agreement*" [c'est-à-dire un accord en suspens – ndt]. Il sera mis en œuvre à l'avenir. Quand ? Eh bien...

Les territoires occupés de Cisjordanie seront rendus aux Palestiniens quand l'Autorité palestinienne prouvera qu'elle est capable de les contrôler. Qui le décidera ? Nous, bien sûr.

Les zones israéliennes qui sont destinées à être rendues aux Palestiniens, en échange des zones qui seront annexées à Israël, sont situées le long de la bande de Gaza. Quand seront-elles transmises ? Après que l'administration Hamas dans la bande de Gaza aura été renversée et que l'Autorité palestinienne se fera respecter. La même chose s'applique pour le passage entre la bande de Gaza et la Cisjordanie. Quand cela arrivera-t-il ? Comme disaient les Romains : "aux calendes grecques". (Dans le calendrier romain, les calendes étaient les premiers jours du mois – le calendrier grec n'avait pas de calendes.)

L'arnaque réelle est devenue évidente quand des proches d'Olmert ont expliqué que, immédiatement après l'acceptation du "*shelf agreement*" par les Palestiniens, Israël commencera à accélérer l'activité de colonisation, puisque, selon l'accord, les blocs de colonies deviendront dans tous les cas partie intégrante d'Israël. Même les Américains ne pourraient rien objecter à cela, après que les Palestiniens eux-mêmes auront accepté l'annexion de ces zones à Israël.

Pour dire les choses simplement : tous ces accords sont des mots vides de sens, et une seule chose est concrète et immédiate : les colonies seront étendues sans cesse.

Dans la MYTHOLOGIE chrétienne, le diable a un sabot fourchu. Quelquefois ce sabot se voit sous sa longue robe, ce qui le trahit.

Notre sabot du diable, ce sont les colonies. Lors de l'examen de toute idée ou de tout plan, il faudrait soulever le bas de la robe pour voir ce que celle-ci dissimule en réalité.

Uri Avnery

Article écrit le 23 août 2008, publié en hébreu et en anglais le 24 sur le site de Gush Shalom

Traduit de l'anglais "The Devil's Hoof" pour l'AFPS : SWPHL

Source : AFPS

<http://www.france-palestine.org/...>

http://www.palestine-solidarite.org/analyses.Uri_Avnery.230808.htm

5-2 L'Etat d'Israël, quelle légitimité ?

Ndlr : La publication de l'analyse ne signifie nullement que la rédaction partage le point de vue de l'auteur, mais doit être vu comme information

L'Etat d'Israël dont la création fut votée en 1947 par l'ONU, avait un territoire au 2/3 désertique, pris à 80% sur des terres propriétés juives ou achetées à des Arabes, le reste étant pris sur le domaine public. Les 14.000 km² du Plan de partage de l'ONU sont devenus 20.700 km² à l'issue de la guerre d'éradication de 1948-49 déclenchée par une coalition arabe.

Extraits Informatif

Légitimité juridique

Dans la "délégitimation" de l'Etat d'Israël, il y a tout d'abord le volet juridique. Certains contestent à l'Etat hébreu son droit à exister.

Au début du XXème siècle, la Palestine est une province de l'Empire ottoman. Le gouvernement britannique, en guerre contre celui-ci, publie en 1917 la déclaration Balfour, promettant un Foyer national juif en Palestine. Cette dernière passe sous tutelle britannique en 1918 quand l'Empire ottoman perd la guerre et est démantelé. Certains contestent, à juste titre, la légitimité démocratique de la déclaration Balfour. Sauf qu'elle fut reprise dans l'article 2 du mandat de la SDN, en 1922, mandat qui donna droit à la Grande-Bretagne d'administrer la Palestine et d'y promouvoir un Foyer national juif, dans le respect des droits civils et religieux de tous ses habitants.

Article 2 : Le mandataire assumera la responsabilité d'instituer dans le pays un état de choses politique, administratif et économique de nature à assurer l'établissement du foyer national pour le peuple juif, comme il est prévu au préambule, et à assurer également le développement d'institutions de libre gouvernement, ainsi que la sauvegarde des droits civils et religieux de tous les habitants de la Palestine, à quelque race ou religion qu'ils appartiennent.

C'est dans cet article du mandat de 1922 que se trouve la légitimité juridique de l'Etat d'Israël, décision entérinée dans la résolution N° 181 de son successeur, l'ONU, en 1947, quand fut voté le plan de partage de la Palestine en deux Etats, l'un juif, l'autre arabe.

On peut toujours aujourd'hui épiloguer sur ces décisions internationales et sur les difficultés d'application qu'elles suscitent. Mais remettre en question cette légitimité juridique, c'est aussi ouvrir une terrible boîte de pandore.

C'est par exemple remettre en question l'Etat libanais, qui tout comme la Palestine, est une partie de la Grande Syrie. Au début du XXème siècle, Liban, Palestine, une partie de la Jordanie actuelle et la Syrie actuelle formaient la Grande Syrie, entité historique, culturelle et géographique que revendique encore plus ou moins le pouvoir alaouite en place à Damas.

(Ndlr Primo : Faut-il rappeler que la Jordanie, créée en 1920, constituait les deux tiers du territoire palestinien. Cette "légitimité" n'a jamais été remise en question).

On peut toujours aujourd'hui discuter des découpages et des créations (ou non créations, comme pour les Kurdes) des nombreux Etats sur les territoires colonisés, que ce soit au Moyen-Orient, en Afrique ou en Asie... Mais proclamer l'illégitimité juridique de l'Etat hébreu, c'est mettre le doigt dans un engrenage à l'odeur sulfureuse. Ceux qui s'y emploient montrent tout simplement un rejet particulier de l'Etat d'Israël.

Légitimité concernant la terre

Un intellectuel arabe palestinien, Elias Sanbar, qui est tout sauf un intégriste du Hamas, a dit un jour que dans les premières décennies du XXème siècle, les Arabes ont vu le développement des Juifs en Palestine comme « un cancer ».

C'est effectivement ce qui domine dans la mémoire collective arabo-palestinienne, même si des exceptions ont existé, qui ont vu au contraire dans le sionisme une source de développement profitable.

Comment interpréter cette condamnation sans appel du sionisme ?

En effet, un cancer détruit, tue le milieu dans lequel il se développe. Or, avec le sionisme, la Palestine s'est développée économiquement et socialement d'une façon spectaculaire, y compris indirectement pour les Arabes, faisant de cette région indigente la région la plus dynamique du Proche-Orient.

Parler du sionisme comme d'un cancer est pour le moins contradictoire, ne serait-ce qu'au regard de l'immigration arabe en Palestine dans la première moitié du XXème siècle.

En 1915, l'Empire ottoman recensait 515.000 Arabes en Palestine. Les Britanniques en dénombraient 642.000 en 1922, et enfin, le même Elias Sanbar évoque 1.400.000 Arabes en 1948 **(1)**.

Cela fait, quels que soient les chiffres considérés, une croissance démographique d'au moins + 2,5 % par an, ce qui correspond à une très très forte immigration.

Les USA, à la même époque, avec une forte natalité et une forte immigration, avaient une croissance démographique d'à peine + 1,5 % par an.

Comment concilier ces chiffres avec un sionisme cancéreux aurait détruit la société arabe de Palestine ?

En 1948, près de la moitié des Arabes de Palestine étaient des immigrés de première ou de deuxième génération, venus là non pas en dépit de, mais du fait même du développement engendré en partie par le sionisme.

Evidemment, ce développement ne s'est pas déroulé comme sur des roulettes. Des injustices ont eu lieu. Si des Arabes ont trouvé du travail grâce au développement de la Palestine, d'autres, notamment des métayers, ont perdu le leur.

L'achat de terres par les Juifs a entraîné des pertes d'emplois et des pertes de ressources pour des familles entières, car les Juifs n'ont pas acheté que des terres incultes.

L'administration britannique, qui a dû légiférer face à ce problème, a évalué le nombre de ces familles à environ 1500 entre 1919 et 1939.

L'historien israélien Benny Morris, un des chefs de file des "nouveaux historiens", sans complaisance aucune vis à vis du sionisme et de l'Etat d'Israël, évalue quant à lui un nombre plus élevé de familles victimes des changements de propriétaires ou du surendettement, et ainsi touchées par la perte d'emploi

....

(Suite Partie II et III)

Jean-Daniel Chevalier